

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**L' Espion Chinois: Ou, L'Envoye Secret De la Cour de
Pekin, Pour examiner l'Etat présent de l'Europe**

Traduit du Chinois

Goudar, Ange

A Cologne, 1764

Lettre XXXVII. Le Même au Même, à Pékin.

urn:nbn:de:gbv:45:1-10001

On m'a montré ici un gentilhomme qui après s'être crevé les yeux à force de courir le renard, le couroit encore après avoir perdu la vuë.

Mais à propos des gens qui font des choses extraordinaires sans voir, il y a ici un juge public qui est aveugle.

Les gens qui le voient de près disent cependant qu'il n'est pas tout-à fait dans les ténèbres; & on assure qu'il voit tout, excepté l'équité. Il vend la justice au tact & en reçoit la valeur distinctement. Il est vrai que, pour faire un si vilain métier, il ne faut point des yeux, il suffit d'avoir des mains.

L E T T R E XXXVII.

Le Même au Même, à Pékin.

de Londres.

LA Reine d'Angleterre mit hier au monde un second prince, & aussitôt les batteries du parc jouerent. Je m'y rendis comme les autres pour entendre le bruit de cette rejouissance publique.

Au second coup de canon, je rencontrai le Baronet dans une des allées. Comme je m'apperçus qu'il étoit enséveli dans
ses

ses idées, je lui dis en l'abordant; vous voilà bien pensif, n'y a-t il point d'indiscrétion à vous demander sur quoi vous rêviez en ce moment?

Je considérais, me répondit-il, les inconvéniens qui se rencontrent dans tous les gouvernemens politiques. Je n'en trouve aucun qui ne soit subordonné aux révolutions des causes secondes.

Si le gouvernement d'un peuple, continua-t-il, est démocratique ou populaire, il est sujet à plusieurs incidens; ne fut-ce qu'aux longueurs qui sont inévitables des assemblées trop nombreuses. S'il est aristocratique, la cabale ou la dispute des rangs entre dans le conseil, & le peuple a autant de tirans qu'il y a de sénateurs. S'il est monarchique absolu, les abus y sont sans nombre. S'il est mixte & que le pouvoir soit partagé entre le prince & le peuple, ce qui est, dit-on, la combinaison politique la plus favorable, elle a encore ses inconvéniens.

Une nation qui se donne un roi, est dans une alternative critique par la stérilité ou par la fécondité de la maison royale. En effet ou la maison royale s'éteint, & dans ce cas il faut defferer la couronne à une puissance étrangere au trône; ou es-

suier

fuïer des guerres civiles. Si d'un autre côté la famille roïale devient trop nombreuse, il en résulte un autre inconvénient; car comme cette auguste lignée est aux fraix de la nation, le peuple est chargé dans la proportion de la naissance des princes: & c'est précisément le cas où nous allons nous trouver nous autres Anglois.

A la mort de Georges II. il y avoit neuf-princes ou princesses du sang roïal. Depuis ce tems-là son petit-fils s'est marié: dans deux-ans il a donné deux-héritiers à la couronne, & il pouroit bien arriver que, dans vingt-ans, (Dieu en soit loué & beni à jamais) il lui en donneroit vingt; & alors de compte fait, nous n'aürions pas moins de vingt-neuf Alteffes roïales qui seroient toujours au-milieu de nous, car la nation ne sauroit s'en defaire.

Quelques souverains d'Allemagne pouroient bien se charger d'une demi-douzaine de nos princesses: mais à l'égard des princes, ils ne sont pas mariables. Car ces Messieurs, qui ont une grande naissance, ont une petite fortune, eu égard à leur condition de prince. Or tout le moindre fait que le sang roïal sans facultés
est

est plus pauvre qu'un autre, parcequ'avec plus de besoins, il a moins de moïens de les satisfaire.

Ils seront donc toujours dans l'état, & à charge à l'état. Car si cette glorieuse pépiniere de princes naît (le seigneur en soit encore ici remercié d'avance) il ne faudra pas moins d'un million-sterling pour leur entretien, & celui de leurs maisons, charge qui excédera celle de la maison roïale, c'est-à-dire, qu'avec un Roi, il nous faudra faire la dépense de deux-couronnes.

Je pourois encore, reprit-il, faire ici quelques réflexions sur le nombre des citoïens, que toutes ces petites Cours déroberont aux arts & aux métiers, pour leur faire passer une vie oisive dans des antichambres ; n'aïant d'autre profession que celle d'habiller ou de déshabiller leurs Alteffes roïales ; ce qui est autant de perdu pour l'industrie générale.

Mais ce n'est pas là tout encore, tant de princes issus du sang roïal multiplient la roïauté.

Par la nature de notre gouvernement, nous devrions à peine appercevoir le monarque, & cette multiplicité de princes le décele par tout. On ne sauroit faire un
pas

pas sans rencontrer l'effigie du souverain. Il est vrai que ce ne sont pas des originaux rois, mais des copies royales : or quand les copies d'un souverain sont en trop grand nombre, il semble que l'original se multiplie.

On a beau vanter la liberté d'une constitution, citer les loix indépendantes du trône, une république, qui a un monarque & vingt petits rois, est un gouvernement monarchique & même plus que monarchique.

L E T T R E XXXVIII.

Le Mandarin Ni-ou-san, au Mandarin Cham-pi-pi, à Pékin.

de Londres.

ON brula ici ces jours passés trois sujets du Roi de Portugal, qui croioient que Dieu n'étoit pas mort sur un poteau entre deux voleurs. Ils alléguoient les raisons qu'ils avoient de penser que l'être suprême ne s'étoit pas avili jusques à cette bassesse ; mais l'Inquisition les fit jetter dans les flammes sans leur dire les raisons qu'elle avoit de penser autrement.

La